DLP 17-5-84364067

Avertissements agricoles



Bulletin Technique n° 10 du 9 mai 1984

[le bulletin n° 9 a été spécifique à la Meurthe et Moselle]

* **BLE D'HIVER** : 1er fongicide, c'est bientôt le moment !
* **TOUTES CEREALES** : TORDEUSE : Attention aux parcelles situées en bordure de bois ou de taillis
* **COLZA** : CHARANCONS DES SILIQUES : seuil d'intervention atteint en de nombreux secteurs
  SCLEROTINIA : traiter sans attendre dans les zones où des dégâts ont été constatés les années antérieures
* **BETTERAVES**: ATOMAIRES : Surveillez les parcelles insuffisamment protégées !

CEREALES

BLE D'HIVER — 1er fongicide, c'est bientôt le moment !

● Beaucoup de blés sont proches ou sont déjà au stade 2 noeuds, stade conseillé pour le 1er traitement fongicide (seules, les rares situations avec attaques graves de piétin verse ont du déjà être protégées).

Les traitements pourront donc être réalisés dès à présent en situation précoce et un peu plus tard dans les blés moins avancés.

● Nous recommandons de réaliser ce traitement dans les parcelles où vous attendez un rendement d'au moins 50-55 qx/ha.

Dans ces situations, les essais montrent qu'un seul traitement à l'épiaison est souvent insuffisant pour contrôler la septoriose.

Pour choisir votre produit, tenez compte du potentiel de votre blé et du développement de la septoriose

* un polyvalent de base (type carbendazime + manèbe) suffit si le potentiel est moyen (55-65 qx/ha) et la septoriose peu virulente.

* un polyvalent renforcé sur septoriose est préférable sur blé à haut potentiel (plus de 70 qx/ha) ou si la septoriose est développée (cas, notamment, des blés assez denses - plus de 250 pl/m2 à la sortie de l'hiver - des semis réalisés avant la mi-octobre,...).

Reportez-vous au tableau fongicides paru dans le bulletin n° 3 du 3 avril.

Orge d'hiver - escourgeons - Rhynchosporisose :

* **Contrôler sans attendre les parcelles qui n'ont pas encore été protégées.**
* **Traiter rapidement si la maladie est présente.**

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 DA
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45

P68



TOUTES CEREALES (hiver et printemps)

Tordeuse (Cnéphasia) Attention aux parcelles situées en bordure de bois ou de taillis!

Les chenilles de tordeuses, hivernant dans les bois et taillis, peuvent, sous l'action du vent, être entraînées sur les céréales voisines, où, plus tard, elle foreront les tiges et les épis.



● Plusieurs foyers existent en Alsace : (Bas-Rhin : région de DINGSHEIM - STUTZHEIM ; Haut-Rhin: REGUISHEIM...).

● L'ensemble des chenilles est actuellement parvenu sur les cultures et on peut observer, par transparence, dans les feuilles de céréales, des mines contenant une larve très petite (moins de 1 mm) beige-orangé.

● Un traitement est recommandé si vous constatez la présence d'1 à 2 larves pour 20 talles.

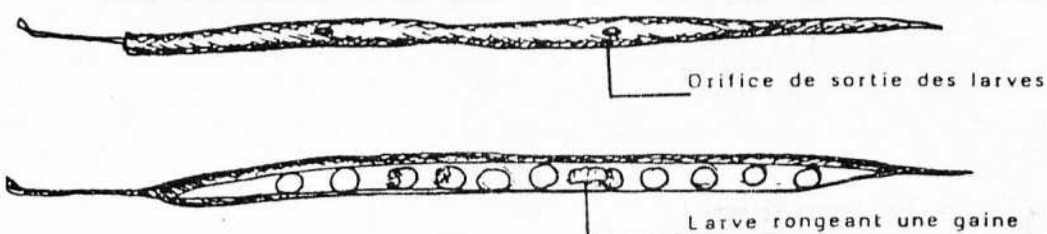
Utilisez :

. Malathion (1000 g/ha) + huile (2 l/ha),

ou Deltaméthrine (Décis: 0,3l/ha).

COLZA

Charançons des siliques Seuil d'intervention atteint en nombreux secteurs



L'orifice de sortie des larves du charançon permet la ponte de la cécidomiye.

● Le seuil d'intervention :

1 charançon par hampe florale principale est très souvent atteint (surtout en Lorraine).

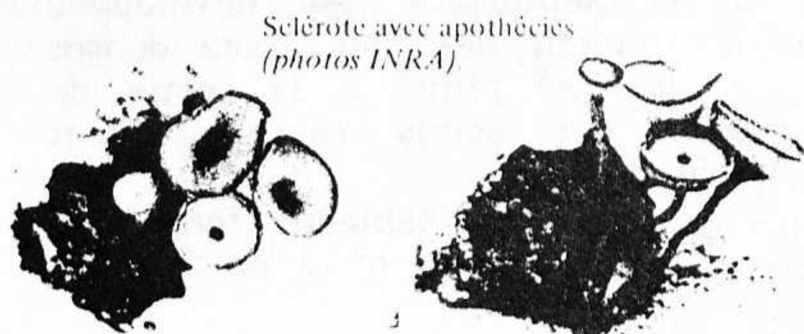
● Observez vos colzas à une dizaine de mètres de la bordure et traitez si le seuil est atteint .

● Utilisez un produit non dangereux pour les abeilles : (en g de matière active/ha) : **bromophos méthyl (500) - dialiphos (600) - deltaméthrine (5) - endosulfan (600)- fenvalérate (40) - phosalone (1200).**

Sclérotinia : Traitez sans attendre dans les zones où des dégâts on été constatés les années antérieures

● La germination des sclérotes (organes de conservation du champignon) est constatée dans les champs.

Sclérote avec apothécies
(photos INRA)



● Les colzas sont au stade très sensible, stade "chute des pétales".

● Un traitement est recommandé dans les zones où des symptômes ont été observés les années antérieures :

Alsace : région de ROUFFACH, REGUISHEIM - Nord : secteur de SEEBACH...

Lorraine : toutes les situations de vallées : Vallée de la Meuse, de la Moselle, de la Seille, Région de LUNEVILLE...

Ce traitement est à réaliser dès réception de ce bulletin car, réalisé trop tard après les contaminations, il serait sans effet.

Utilisez : Sportak PF (1,5 l/ha) - Sumisclex (1,5 l/ha) - Ronilan (1,5 kg/ha) - Kidan (3 l/ha).

BETTERAVES

Atomaires Surveillez les parcelles insuffisamment protégées

Si nécessaire, un traitement de rattrapage est possible avec un mélange parathion + lindane (Sopragam : 3 l/ha - Paralindex 4 l/ha...).